Diplôme Universitaire en Droit canonique spécialisation Chancellerie et administration des biens

Présentation

Une formation spécialisée pour acquérir des compétences essentielles pour servir l'Église.

En présentiel, sur le campus historique de l'Institut Catholique de Paris, ou à distance grâce à un dispositif pédagogique en ligne, 180 heures d'enseignement, pour découvrir les connaissances fondamentales du droit de l'Église.

Depuis sa création, il y a plus de 15 ans, ce cursus a régulièrement évolué pour s'adapter aux changements du droit de l'Église apportant ainsi un appui précieux aux Chancelleries.

En 2020, une option supplémentaire "bureau des mariages" est ajoutée au programme. En 2025, un cours est créé concernant "Le droit canonique et le RGPD".

Enjeux

Ce diplôme traite tout particulièrement de questions de gouvernance : les Evêques et leurs services diocésains sont de plus en plus confrontés à des questions pastorales complexes, pour lesquelles le Droit canonique est un précieux outil pratique et de discernement. Certains services diocésains doivent aussi veiller à la légalité canonique de leurs décisions. Une telle formation donne une première qualification pour rendre service dans l'Eglise.

Admission

Candidature

Modalités de candidature

1. **Documents demandés :**
 Curriculum vitae
 Lettre de motivation
 Autorisation écrite de son ordinaire pour les clercs, religieux et religieuses.
2. **Envoyer votre candidature à :** candidature.fdc@icp.fr
3. Après examen du dossier par le responsable du diplôme, **un rendez-vous vous sera proposé** (par téléphone ou à la Faculté de Droit canonique)

Durée de la formation

4 semestres

Public

Niveau d'entrée de la formation

- Bac

Stage(s)

Oui, obligatoires

Rythme

- Compatible avec une activité professionnelle

Modalités

- Présentiel
- Totalement à distance

Renseignements

etudes.droit.canonique@icp.fr

Coût de la formation

Entre 2 740 € et 920 € par an pour une formation en deux ans.

Débouchés

Activités visées / compétences attestées

Le D.U., en tant que formation courte spécialisée, n'a pas pour objectif de former à un emploi, mais il peut donner une compétence particulière à des personnes souhaitant rendre des services dans des services diocésains.

Programme

8 matières sont proposées, en ligne ou en présentiel :

- Introduction au Droit canonique ;
- Organisation de l'Eglise : les Eglises particulières ;
- Normes générales ;
- Droit civil et canonique des biens ;
- Libertés religieuses, laïcité et Droit européen ;
- Gouvernement, offices et ministères sacrés ;
- Droit canonique des personnes physiques ;
- Droit canonique des personnes juridiques.

Options

- Droit canonique du mariage
- Droit canonique et RGPD

Un stage de 36 heures dans un service diocésain ou interdiocésain complètera la formation.